

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69 Décisions concernant les Services d'Etat

n° 69

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1961

Date de publication
20 janvier 1961

Date du numéro
28 février 1961

TEXTE INTÉGRAL

M. Gackowski Joseph, résidant à Djibouti, pensionné 100 % est désigné comme membre du Tribunal des Pensions de la Côte Française des Somalis pour l'année 1961. M. Ahmed Obâgie, résidant à Diibouti, pensionné 95 % est désigné comme membre suppléant du Tribunal des Pensions de la Côte Française des Somalis pour l'année-1961. Le Secrétaire général, le Procureur de la République, chef du Service judiciaire du Territoire, et le Général commandant supérieur des Forces Armées, sont chacun en ce qui-le concerne, chargé de l'exécution de la présente décision.